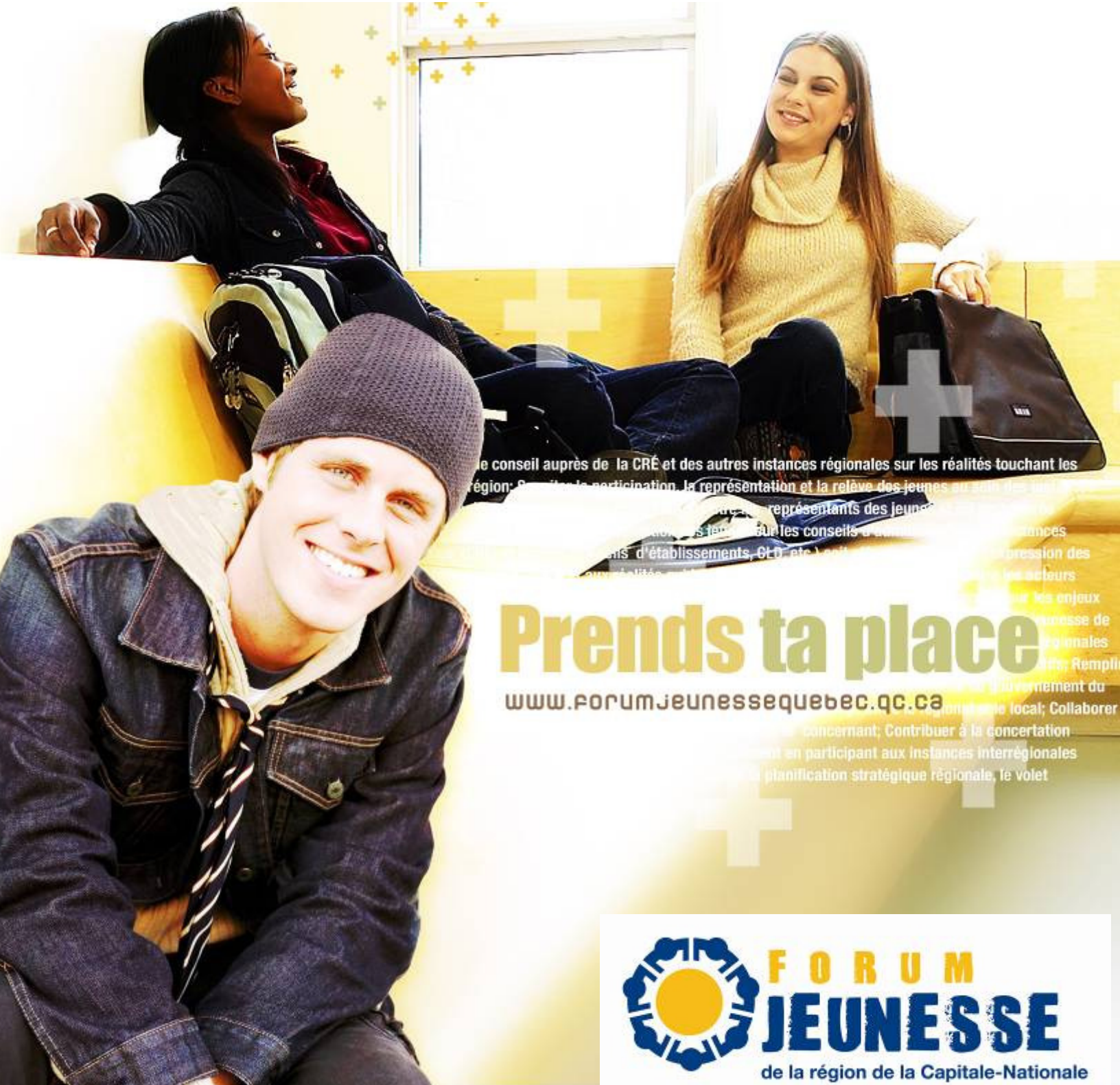


Recommandations pour le renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse

Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale

Octobre 2008



le conseil auprès de la CRÉ et des autres instances régionales sur les réalités touchant les
région: Promouvoir la participation, la représentation et la relève des jeunes au sein des milieux
représentants des jeunes
sur les conseils d'établissements, CLO, etc.)
l'expression des
acteurs

Prends ta place

www.forumjeunessequebec.qc.ca

Conseil régional de la jeunesse de la Capitale-Nationale; Collaborer
concernant; Contribuer à la concertation
en participant aux instances interrégionales
la planification stratégique régionale, le Volet



**FORUM
JEUNESSE**

de la région de la Capitale-Nationale



Le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale

Le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale a pour mission d'informer, de concerter et de représenter les jeunes de manière à ce qu'ils contribuent activement au développement social, culturel et économique de la région. Par un support, des outils et des ressources, le Forum jeunesse veut assurer une place de choix aux jeunes dans le développement dynamique de leur région, pour et avec eux.

Formé de 30 membres dynamiques âgés entre 12 et 35 ans, le Forum jeunesse est un comité consultatif lié à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale et agit à titre de conseiller principal en matière de dossiers jeunesse.

De plus, le Forum jeunesse s'est vu confié les mandats suivants par le Secrétariat à la jeunesse et le gouvernement du Québec :

- Favoriser la participation et la représentation des jeunes au sein des instances locales et régionales
- Exercer un rôle conseil en matière jeunesse
- Favoriser l'exercice de la citoyenneté des jeunes
- Gérer le Fonds régional d'investissement jeunesse en supportant des projets locaux et régionaux et en réalisant des Actions jeunesse structurantes

Consultations dans la région de la Capitale-Nationale

Le document qui suit expose donc les recommandations et pistes d'action qui ont émanées des consultations publiques réalisées à travers la région de la Capitale-Nationale au cours du mois de septembre 2008. De plus, ces recommandations sont teintées de l'expérience terrain que le Forum jeunesse a acquise au cours des dernières années, par sa participation à différentes tables de concertation, par les événements jeunesse *Place à la relève* organisés chaque année et par les Actions jeunesse structurantes mises en place avec les partenaires du milieu. Tous ces événements ou rassemblements sont en lien avec de larges démarches de consultation ou de concertation et doivent être absolument pris en compte afin de nourrir toute réflexion sérieuse sur la jeunesse, ses valeurs, ses priorités et ses aspirations.

Un bref bilan des consultations régionales...

- 200 personnes ont pris part aux consultations

- Différents territoires ont été visités :

- MRC de Charlevoix
- MRC de Charlevoix-Est
- MRC de Portneuf



- MRC de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans
- MRC de La Jacques-Cartier
- Québec métropolitain
- Des groupes sectoriels qui ont fait entendre leur voix :
 - Comité jeunesse – Jeunes dirigeants stagiaires de Desjardins
 - Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, son conseil d'administration et ses tables de concertations
 - Direction de la santé publique – Capitale-Nationale (équipe de travail)
 - Groupes de relève agricole de la région de la Capitale-Nationale
 - Membres du Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale
 - Regroupement des CJE
- Des partenaires qui se sont joints aux consultations par leurs écrits :
 - Boîte à science
 - CLD de Québec
 - Coopérative de développement régional Québec-Appalaches
 - CSSS Charlevoix
 - Emploi-Québec, Direction régionale Capitale-Nationale
 - Immigration Québec, Direction régionale Capitale-Nationale et Est-du-Québec
 - Institut du Nouveau Monde
 - Maison des jeunes de Stoneham
 - Régional des maisons de jeunes de la Capitale-Nationale
 - Regroupement des personnes handicapées visuelles (régions 03-12)
 - URLS de Québec
 - Ville de Québec – Volet Chantiers urbains
 - YWCA de Québec

Introduction générale

Avant toute chose, il faut souligner que les jeunes de la région de la Capitale-Nationale sont soucieux que la Stratégie d'action jeunesse qui débutera en avril 2009 s'imprègne des principes auxquels ils adhèrent, c'est-à-dire :

- Action cohérente en harmonie avec les réussites des années passées et les dynamiques qui sont encore à traiter et qui sont inscrites notamment dans la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009
- Consolidation des acquis
- Action axée davantage sur les jeunes vivant de graves difficultés
- Développement durable du Québec et de la région
- Participation citoyenne active des jeunes à la société québécoise et à leur communauté



- Régionalisation des actions et flexibilité dans leur mise en place et leur réalisation
- Innovation et créativité dans l'action
- Valorisation et promotion des bons coups faits par des jeunes

La FAMILLE, une tangente à prendre

De tous les constats émis par les partenaires et les jeunes rencontrés, un se répète de façon unanime : la future Stratégie d'action jeunesse doit avoir, comme trame de fond, la FAMILLE. Elle doit donc être accompagnée d'une vaste campagne de valorisation de la famille qui mettra l'accent sur les programmes d'aide financière, les mesures fiscales adaptées, l'assurance parentale, le soutien aux familles et l'instauration et l'application de politiques familiales aux différents paliers administratifs. Il est impératif de conjuguer ces efforts avec la volonté d'améliorer la situation et la qualité de vie de tous les jeunes Québécoises et Québécois afin de les rassurer dans leur choix de fonder une famille et d'occuper de façon dynamique, les différents territoires de la région et du Québec.

Quatre grands thèmes... Plusieurs recommandations!

À travers les quatre grands thèmes qui devraient constituer la prochaine Stratégie d'action jeunesse, le Forum jeunesse a répertorié les recommandations et les pistes d'action proposées par la région. Les thèmes sont les suivants :

- Éducation, emploi et entrepreneuriat
- Les régions
- La diversité
- Qualité de vie et développement durable

1. Éducation, emploi et entrepreneuriat

Il est bien évident que ces trois grands champs d'intervention soulèvent des passions! L'ensemble des partenaires considèrent ces domaines comme étant l'avenir de la région et du développement des jeunes dans celle-ci. Ils y croient énormément et les actions à mettre en place ou à bonifier abondent...

En résumé, la région de la Capitale-Nationale souhaite que soit mis à l'avant-plan la persévérance scolaire et la réussite éducative, mais aussi, tout l'aspect des efforts à faire pour les jeunes qui sont déjà des décrocheurs. Le tout doit se retrouver au



cœur des enjeux nationaux et régionaux. De plus, l'insertion professionnelle des jeunes en emploi demeure une priorité et l'entrepreneuriat jeunesse est une option de plus en plus prisée par les jeunes pour s'établir dans la région.

Persévérance scolaire et réussite éducative

- Reconnaître les instances régionales de lutte au décrochage scolaire et les soutenir par un financement adéquat.
- Continuer de soutenir la mesure IDEO 16-17 ans dans les Carrefours jeunesse-emploi en leur octroyant le budget nécessaire à la réalisation de leur mandat.
- Établir une « norme » nationale pour référer rapidement les jeunes qui décrochent à un organisme ou intervenant de première ligne. Il faut que ce réflexe soit aussi vif pour référer un jeune qui serait en voie de décrocher pour le référer aux ressources alternatives du territoire.
- En collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) voir les solutions alternatives à l'éducation aux adultes pour un jeune de 16 ans qui vient tout juste de décrocher. Est-ce réellement le meilleur « moyen » pour le faire « raccrocher » et le diplômé?
- Mettre en place des actions de promotion visant les parents, leurs compétences parentales, l'impact qu'ils ont sur leurs jeunes dans la motivation face à l'avenir, face à l'école, face à la vie sociale.
- Offrir aux jeunes de moins de 14 ans des activités d'expérimentation en science qui stimulent leur sentiment de compétence en regard des sciences et technologie en vue d'augmenter le bassin de jeunes qui choisissent de poursuivre après 14 ans un parcours scolaire scientifique.
- Supporter la création d'un centre de sciences pour la capitale nationale (7^e ville parmi les 20 premières au Canada, Québec est la seule des 20 à ne pas avoir un tel centre), moyen mondialement reconnu pour stimuler l'intérêt des jeunes envers la science et la technologie.
- Voir la possibilité d'instaurer dans les écoles secondaires de l'aide aux devoirs (à différencier de la récupération) pour les jeunes en difficulté. Cette action pourrait aussi être réalisée en collaboration avec des organisations du milieu qui pourraient prendre ce volet en charge.

Formation scolaire

- Offrir, en collaboration avec les grands centres et institutions scolaires, des cours professionnels de formation, des DEP spécialisés, etc., dans les territoires ruraux pour permettre aux jeunes de demeurer dans leur coin de pays lors de leurs études... et après!

École communautaire

- Développer davantage l'approche d'école communautaire dans la région de la Capitale-Nationale, autant pour que l'école soit ouverte à tous que pour qu'elle soit le lieu où se tisse des liens serrés avec les organismes du milieu, qui pourraient travailler en collaboration avec elle.

Sports et loisirs

Les intervenants et organisations jeunesse ne se retrouvaient pas nécessairement dans la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009... et ne se



retrouvent pas plus dans les grandes thématiques énoncées pour la prochaine Stratégie d'action jeunesse. Cet aspect se doit de ressortir beaucoup plus fort comme étant un moyen d'augmenter la persévérance et la réussite scolaires!

- On doit davantage axer sur l'activité physique, il faut bouger plus! Et toute cette démarche doit être associée directement à la réussite éducative.
- Plusieurs actions et mesures peuvent être mises en place, que ce soit la concentration sports dans les écoles (sans que ce soit au niveau de l'élite), la création de crédits d'impôt pour les activités sportives pratiquées, l'accès facile aux infrastructures, le développement de services de loisirs dans toutes les MRC du Québec, etc.

Approche ART comme moyen de prévention

- Soutenir le projet *Secondaire en spectacle* pour le maintenir dans toutes les écoles du Québec.
- Favoriser les projets alliant l'art, la culture et le décrochage scolaire pour rattacher les jeunes à leur milieu (activité « cirque du monde » dans les Maisons de jeunes, par exemple).

Engagement jeunesse

- Reconduire la mesure Engagement jeunesse pour permettre la continuité des actions entamées par l'agent de liaison, la mobilisation et la concertation qui se sont installées autour de cette question dans la dernière année.

Alternative jeunesse

- Continuer et maintenir cette mesure via Emploi-Québec étant donné le taux de réponse, dans notre région (442 demandes pour 341 anticipées).
- Voir la possibilité de rendre cette mesure accessible aux jeunes de 16-17 ans.

Entrepreneuriat jeunesse

- Défi de l'entrepreneuriat jeunesse : continuité! Ce programme fonctionne bien et le besoin est là, il faut continuer! Cependant, le budget doit être indexé (salaire, soutien aux projets existants ou aux nouveaux, etc.). Il faut aussi développer un mécanisme d'évaluation pour démontrer l'impact des actions chez les jeunes et dans le milieu où les Agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse (ASEJ) interviennent.
- Développer un mécanisme de mentorat pour les jeunes qui sont en projet entrepreneurial en milieu scolaire et communautaire afin de les lier davantage au monde de l'entrepreneuriat (au-delà du projet *Un entrepreneur dans ma classe*).
- Développer, en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde, tout le volet de l'entrepreneuriat social.
- Soutenir davantage le crédit communautaire (les Cercles d'emprunt, les Fonds économiques communautaires) en les reconnaissant comme un excellent moyen et levier financier pour les jeunes entrepreneurs.

Transmission d'entreprises

- Des mesures concrètes doivent être prises visant directement les jeunes pour les encourager à prendre la relève d'entreprises déjà existantes et cela, sur les différents territoires de la région de la Capitale-Nationale.



Cybermentorat

- Soutenir le développement d'Academos pour que le service soit accessible aux jeunes décrocheurs et aux jeunes fréquentant des organisations d'employabilité (comme les CJE), en plus de continuer son déploiement.

2. Les Régions

La région de la Capitale-Nationale se divise en différents territoires et villes : la ville de Québec et ses huit arrondissements, la ville de St-Augustin-de-Desmaures, la ville de L'Ancienne-Lorette, les 6 MRC et le territoire de la Nation huronne-wendat. La population actuelle de la région est de 675 450 habitants, dont tout près de 98 000 jeunes de 12 à 35 ans.

Le Forum jeunesse doit donc tenir compte de l'ensemble des réalités de la région de la Capitale-Nationale, réalités qui allient de façon remarquable ruralité et urbanité... tout un défi!

Forum jeunesse

- Soutenir l'ensemble des Forums jeunesse régionaux dans toutes les régions du Québec, ainsi que la Table de concertation des Forums jeunesse régionaux du Québec. Les Forums jeunesse régionaux sont un lien fort et un pont réel entre les différents milieux jeunesse d'une région... leurs actions de concertation ont une grande portée et permettent des réalisations concrètes pour contrer les différentes problématiques connues sur leur territoire.
- Accorder un budget de fonctionnement adéquat aux Forums jeunesse régionaux du Québec, de manière à ce qu'ils accomplissent l'ensemble des mandats qui leur sont donnés.

Fonds régional d'investissement jeunesse

- Maintenir le Fonds régional d'investissement jeunesse en attribuant les mêmes montants à la région de la Capitale-Nationale pour développer des Actions jeunesse structurantes et des Projets locaux et régionaux avec les partenaires terrain.
- Voir la possibilité de moduler les critères de façon à soutenir des projets de manière plus récurrente.

Participation citoyenne

- Continuer à soutenir financièrement une ressource comme Agent de participation citoyenne, en lui octroyant un budget de base, en plus d'un budget dédié aux outils professionnels à créer, permettant d'exposer tous les enjeux de la participation citoyenne dans chacune des régions du Québec.
- Mettre en place des mesures et des « normes » pour permettre aux jeunes d'avoir accès aux places décisionnelles des instances gouvernementales (Hydro-Québec, Cégeps, etc.).



- Maintenir le concours *Je prends ma place*, en faisant une démarche d'évaluation sérieuse des critères d'admissibilité à ce concours et en voyant le maillage possible avec d'autres concours déjà existants, par exemple, Forces Avenir.
- Travailler en collaboration avec les organismes communautaires et les Centres d'action bénévoles au Québec pour promouvoir l'action bénévole auprès des jeunes comme une manière de prendre sa place et de s'impliquer dans sa communauté.

Migration des jeunes

- Contribuer et soutenir les actions en lien avec le retour des jeunes dans toutes les régions du Québec.
- Augmenter le financement destiné au réseau de Place aux jeunes du Québec. Ce financement devrait consolider les budgets de fonctionnement des organisations locales en lien avec les agents de migration.
- Établir des mesures permettant aux jeunes désirant s'établir en région d'avoir un accès à la propriété abordable et rapide. Dans la même lignée, il faut aussi favoriser l'accès au logement pour les jeunes.
- Travailler au retour d'un crédit d'impôt remboursable de 8 000 \$ pour un nouveau diplômé s'établissant en région ressource et intégrer les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, ainsi que la MRC de Portneuf dans cette mesure, bien qu'elles soient situées dans une région dite « urbaine » comme la Capitale-Nationale.

Relève agricole

- Travailler en collaboration le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et son nouveau programme pour la relève agricole afin de faciliter l'accessibilité à une production agricole aux jeunes diplômés et jeunes intéressés.
- Travailler en collaboration avec le MAPAQ pour faire une campagne de promotion touchant le grand public pour valoriser le boulot d'agriculteur, l'achat local et les excellents produits québécois.

Institut du Nouveau Monde

- Soutenir financièrement l'Institut du Nouveau Monde, son école d'été et son école d'hiver.

Municipalités

- Établir une stratégie de mobilisation des milieux municipaux, inclure davantage et de façon claire les municipalités dans les différentes mesures de la Stratégie d'action jeunesse pour qu'elles se sentent partie prenante de la démarche et qu'elles fassent un effort supplémentaire pour supporter leurs jeunes. Elles doivent se sentir interpeller!
- Travailler en collaboration avec les municipalités pour développer des infrastructures accessibles aux jeunes (piscine extérieure l'été, heure d'ouverture des Maisons de jeunes durant la période estivale, mur de graffitis reconnu et réservé pour les artistes) ou encore, rénover celles désuètes.



Transport collectif

- Faciliter la mobilité des jeunes et des gens dans les milieux ruraux principalement par le soutien aux transports collectifs.
 - Adapter le transport scolaire aux horaires des activités parascolaires offertes dans les écoles secondaires principalement, en milieu rural.
-

3. Diversité

Dans toute la dynamique de pénurie de main-d'œuvre anticipée, la question de l'immigration et de la rétention des personnes issues de l'immigration préoccupe grandement la région de la Capitale-Nationale. Différents partenaires ont donc travaillé, au cours des dernières années, à mettre en place une entente spécifique sur l'établissement durable des personnes immigrantes... qui en est à sa deuxième année et dont on commence à sentir les effets. De plus, la région a, en son centre, la présence de la Nation huronne-wendat, à Wendake. Nation avec laquelle les jeunes établissent des ponts et avec laquelle ils souhaitent travailler davantage en collaboration.

Immigration

- Mettre en place un guichet unique dans chaque région du Québec pour offrir un programme d'accueil aux nouveaux arrivants et maintenir les services de ce type déjà existants.
- Préparer et impliquer les populations locales à l'arrivée d'immigrants et de nouveaux arrivants, en créant, par exemple, un poste de « chargé de projet-Immigration » dans les MRC en vue de créer des comités locaux d'accueil et d'intégration.
- Amener les ordres professionnels à faciliter la reconnaissance des compétences des nouveaux arrivants.
- Mettre sur pied des programmes permettant la rétention des étudiants internationaux.
- Maintenir la mesure *Québec pluriel*.
- Mettre en place des actions évitant l'exclusion sociale et permettant aux jeunes de développer leurs potentialités. Porter une attention particulière aux jeunes personnes immigrantes et issues des communautés culturelles fragilisées dans leur identité et susceptibles de rejoindre les gangs de rue.

Premières Nations

- Soutenir les ressources pour aider les jeunes autochtones dans leur prise en charge : logement, persévérance scolaire, intégration dans un nouveau milieu, etc.

Relations intergénérationnelles

- Soutenir les projets visant les relations intergénérationnelles et les liens à tisser.



Allosexuels

- En région, il n'y a pas beaucoup d'organismes qui peuvent aider les jeunes dans leur démarche de reconnaissance de leur identité sexuelle. Il faut donc accentuer la formation auprès d'organisations qui pourraient avoir ce mandat auprès des jeunes de leur région.

Suites au Congrès mondial des jeunes

- Des liens se sont créés, des actions se sont posées, ce n'est pas la fin de quelque chose mais bien le début d'une autre... il faut soutenir des délégations de jeunes provenant de la région de la Capitale-Nationale et du Québec lors des prochains Congrès mondiaux des jeunes en Turquie en 2010 et au Mexique en 2012. Ce soutien pourrait se concrétiser par un Fonds géré par le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale pour constituer la délégation québécoise lors de ces événements.

4. Qualité de vie et développement durable

La qualité de vie des jeunes, prise de façon très large, a été au cœur des discussions lors des consultations. Cette qualité de vie, si chère pour permettre aux jeunes d'être « sur la bonne voie », de « mettre toutes les chances de son côté » est souvent déficiente et est à la base de problématiques majeures rencontrées par les jeunes dans la région de la Capitale-Nationale.

Le développement durable... si présent dans l'esprit des jeunes, devrait être un objectif transcendant l'ensemble des mesures inscrites dans la prochaine Stratégie d'action jeunesse.

Saines habitudes de vie

- Intégrer le programme 0-5-30 dans toutes les régions du Québec et en faire une promotion intensive. Cependant, les saines habitudes de vie ne doivent pas référer uniquement aux 3 classiques parce que les obligations gouvernementales parlent aussi de violence, de dépendance et de sexualité qui font partie des saines habitudes de vie.
- Continuer la démarche visant à éliminer la malbouffe dans les écoles, en intégrant tout le volet municipal (aréna, stade municipal, etc.) et tout le volet milieu de vie (MDJ et organismes qui offrent des repas aux jeunes).
- Reconnaître et soutenir les mobilisations locales et les actions prises en charge par les communautés.

Compétences parentales

- Soutenir des actions en lien avec le développement des compétences parentales, dans les milieux défavorisés, entre autres, pour accompagner les nouveaux parents dans leur rôle. Ces actions pourraient être faites, entre autres, en collaboration avec les centres hospitaliers qui offrent des cours prénataux pour qu'un accent soit mis sur les compétences parentales.



- Travailler sur la connaissance des gens du rôle de parent, de l'importance du dialogue avec les adolescents, par des ateliers et des formations offerts par les maisons familiales ou les MRC directement.

Conciliation famille-études-travail

- Favoriser la création d'une *Politique de conciliation famille-études-famille* dans les milieux municipaux et les instances régionales. Appuyer les initiatives novatrices des entreprises, des organisations et des municipalités en matière de conciliation famille-études-travail.
- Octroyer de nouvelles places en Centre de la petite enfance subventionnées pour la région de la Capitale-Nationale, où il y a un manque flagrant, en favorisant des CPE qui offrent des horaires atypiques.

Approche de proximité

- Augmenter le nombre de travailleurs de rue / de parcs dans les milieux / de corridor dans les écoles, principalement en milieu rural où les travailleurs se retrouvent très souvent seuls pour couvrir une municipalité.
- Financer une politique pour l'itinérance en milieu rural.
- Documenter le travail de rue, ses effets, ses impacts pour assurer la pérennité des projets... il faut mieux comprendre ce qui se passe.
- Offrir une formation adéquate aux jeunes animateurs de parcs qui s'occupent des jeunes dans les municipalités durant la saison estivale. Durant l'année scolaire, les jeunes sont encadrés par des adultes qui ont 4 ans de formation et se retrouvent avec des jeunes de 16 ans sans formation, ou presque, pour les superviser l'été... il faut se questionner!

Maison de jeunes

- Consolider le réseau des Maisons de jeunes, en priorisant celles déjà existantes, par un financement récurrent (pour de meilleures conditions salariales, une consolidation des heures d'ouverture, plus d'activités pour les jeunes, etc.).
- Favoriser la levée du moratoire pour le regroupement des Maisons de jeunes, en vue de l'embauche d'une ressource humaine, d'une meilleure concertation du milieu et du développement de l'expertise des organismes.

Dépendance et toxicomanie

- Travailler en collaboration avec les organisations qui s'occupent des jeunes au prise avec des dépendances. Il faut raccourcir les délais et les évaluations qui doivent être faites avant d'accéder à une thérapie pendant qu'il est temps et s'assurer que les jeunes ont accès à des services à leur mesure dans chaque région.
- Revoir les politiques définissant le nombre d'intervenants en toxicomanie dans les écoles secondaires et l'augmenter pour qu'il y ait une présence quasi-temps plein dans les milieux scolaires pour agir en prévention et en référencement.

Jeunes handicapés

- Soutenir les jeunes souffrant d'handicap (moteur, mental ou physique) pour contrer l'isolement, entre autres via la mesure Transition école - vie active qui est à développer davantage en collaboration entre l'école et le milieu de travail où les jeunes pourraient être intégrés.



- Développer une offre de service pour les jeunes handicapés au niveau du loisir et des activités sportives, pour favoriser le développement de saines habitudes de vie.

Santé mentale

- Accroître les formations en santé mentale dans les différents milieux où gravitent les jeunes (CJE, CLS, Maisons de jeunes, etc.) pour procéder à une détection plus rapide, une prise en charge adéquate et un référencement de qualité. Cette formation pourrait imiter le projet des sentinelles pour la prévention du suicide.
- Offrir un service de première ligne rapide, accessible en tout temps pour permettre le référencement des jeunes au prise avec un problème de santé mentale.

Suicide

- Continuer la formation qui a été entamée avec le programme des sentinelles. Étendre ce programme en donnant aussi une formation conjugulée en santé mentale.

Éducation sexuelle – vie amoureuse saine

- Travailler et faire de la prévention pour contrer l'hypersexualisation des jeunes (des jeunes filles en particulier).
- Voir à remettre en place des cours de Formation personnelle et sociale dans les écoles secondaires du Québec (ou des cours où les jeunes pourraient en apprendre plus sur la prévention, la protection, etc.).

Accès au crédit

- Voir avec les institutions financières pour ralentir l'accessibilité au crédit des jeunes de 14-18 ans qui n'ont pas les revenus pour rembourser les sommes empruntées.

Développement durable

- Défi vert : mettre au point un défi vert dans toutes les organisations jeunesse au Québec, en se dotant d'un incitatif (prime, ouverture et récompense).

Préoccupations générales des partenaires et organismes de la région

À la suite des discussions, des préoccupations, d'ordre général, ont été soulevées par les partenaires...

Évaluation de la présente Stratégie d'action jeunesse

- Les intervenants et organisations jeunesse veulent connaître l'évaluation qui sera faite de la Stratégie en cours, pour connaître l'atteinte ou non des objectifs, etc. Ils souhaitent être mis au courant des résultats, en bout de piste.



Dédoubllement d'actions

- Il faut de la continuité dans la prochaine Stratégie d'action jeunesse, dans les mesures inscrites en 2006-2009 et dans celles qui seront mises sur pied prochainement. Cependant, il faut aussi bien définir les objectifs de ces mandats pour éviter le dédoublement de services.

Régionalisation des mesures

- Bien que beaucoup de dynamiques sociales concernant les jeunes soient présentes sur tout le territoire de la province, il est et sera toujours pertinent de les traiter d'une façon régionale en tenant compte des réalités propres aux régions, aux partenaires impliqués et aux spécificités des ressources existantes. Il faut donc laisser la place aux initiatives.

Circulation d'information

- Dans plusieurs domaines, les organisations et les intervenants se rendent compte, peu à peu, qu'il n'y a pas nécessairement de « trous de services » mais bien une non-connaissance des services offerts par les autres. Dans ce contexte où tous sont bien intentionnés et où l'on parle de continuité de services, de travailler en cohésion, la circulation d'information devient un enjeu majeur.

Durée de la prochaine Stratégie d'action jeunesse

Une Stratégie d'action jeunesse étalée sur une période de 5 ans reçoit, de façon générale, l'aval des partenaires du milieu. Pour se sentir légitime dans l'action, pour se sentir appuyé par le gouvernement du Québec dans le quotidien, c'est génial!

Cependant, les partenaires sont aussi inquiets de la flexibilité et de la souplesse possibles qui seront démontrées au cours de la prochaine Stratégie, pour permettre différents ajustements qui seront assurément nécessaires. Il ne faut pas que la durée de 5 ans devienne un couteau à deux tranchants et qu'il ne soit pas possible d'adapter des mesures inscrites dans la Stratégie d'action jeunesse. Alors, il faut une certaine ouverture pour les mesures qui pourraient être terminées après 2 ou 3 ans de réalisation. Dans cette logique, il faut aussi avoir la vision et la volonté d'inscrire celles qui pourraient survenir en cours de route.

Finalement, il faut que les mesures soient assurées d'une indexation des enveloppes budgétaires pour qu'elles évoluent dans le temps, permettant ainsi de conserver les ressources humaines professionnelles attirées dans les différentes organisations.



Évaluation de la nouvelle Stratégie d'action jeunesse

Un mécanisme de suivi efficace doit être mis en place. Ce mécanisme peut prendre l'allure du comité des partenaires et des comités mis sur pied dans l'actuelle Stratégie. Par contre, les organisations nationales qui en feront partie devront avoir l'obligation de faire « redescendre » l'information dans les différents milieux. Ceci permettra aux organisations terrain d'être informées régulièrement de l'avancement des mesures, de leur mise en place et des objectifs atteints.

De plus, une évaluation annuelle est grandement souhaitée. Cette évaluation pourrait se faire entre le SAJ et une équipe autonome et indépendante du gouvernement.

Conclusion

Le jeune est d'abord un jeune individu puis, il se définit par ses activités et ses statuts : jeune étudiant, jeune travailleur, jeune entrepreneur, jeune parent, etc. Le Québec doit accompagner, outiller, aider et encourager l'ensemble de ses jeunes avant, pendant et après chacune des étapes les menant vers une vie active et enrichissante, individuellement et collectivement, et ce dans tous leurs milieux de vie.

Une prémisse à l'action jeunesse au Québec veut que l'on protège et assure sa richesse première : ses enfants. En améliorant la qualité de vie des jeunes et en leur garantissant une plus grande sécurité, sociale, économique et professionnelle, ceux-ci se lanceront inmanquablement dans la « renatalisation » des régions. Ce doux effort, conjugué à une immigration reconnue à sa juste valeur, produira un Québec démographiquement fort.

Le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale ne croit pas qu'il y ait matière à bouleverser les façons de faire pour la préparation de cette nouvelle Stratégie d'action jeunesse. Comme mentionné préalablement, celle-là devrait s'inspirer de la manière dont a été élaboré la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 et en évitant les pièges... les jeunes auront une Stratégie d'action jeunesse de référence exceptionnelle, dynamique et mobilisatrice.



Pour tout commentaire ou question, contactez le Forum jeunesse à :

Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale
76, rue Saint-Paul, bureau 100
Québec (Québec) G1K 3V9
Téléphone : 418-529-8475
Télécopieur : 418-529-6750
Courriel : nathalie.vallee@crecn.qc.ca
Site web : www.fjrcapitale-nationale.qc.ca

Le Forum jeunesse est soutenu par ses partenaires financiers principaux :

